

Mohamed Boudjellaba  
Conseiller Municipal

Givors le 9.12.2009

Hôtel de Ville  
Monsieur le Maire  
Martial Passi  
Place Henri Barbusse  
69700 Givors

Objet : questions orales posées par écrit pour le conseil municipal du 14/12/09 au sujet d'un tract distribué dans les boîtes aux lettres givordines.

Monsieur le Maire;

Madame, messieurs les présidents de groupes,

Mesdames, messieurs les conseillers,

Voici le seul espace qui m'est possible pour dénoncer les pratiques d'un membre du conseil municipal. C'est de vous adresser, mes chers collègues, une question orale posée par écrit.

Ces derniers jours des personnes diffusent un tract édité par un adjoint de la majorité, dans lequel des propos outranciers et haineux sont colportés. J'ai été interpellé par des Givordins choqués par la nature des propos de ce document et lui répondre par un tract sur la voie publique aurait été lui accorder de l'importance qu'il ne mérite pas. C'est pourquoi je m'abstiens de recourir au même procédé que lui.

Par contre, vous comprendrez aisément que je puisse vous faire-part de mon point de vue avant d'entendre le vôtre, mes chers collègues du conseil.

Avec un titre racoleur et démagogue « faire comme à Givors » est un document inattendu et affligeant qui reprend un vieux cliché faisant de notre ville un lieu où l'on ne respecte pas la loi, composée de sauvages ou de bouseux imbéciles. Il vocifère et il exalte sans retenue ses rancœurs. Malgré ses airs et son titre il me donne l'impression d'être quelqu'un qui manque singulièrement de respect. Je le plains et je n'envie pas son problème identitaire car il n'a pas ouvert une fenêtre sur la ville mais plutôt un avaloir de caniveau.

Je crois qu'il se trompe de l'image qu'il se fait des givordins parce que :

Faire comme à Givors, c'est d'être fier de son identité givordine et d'avoir une conscience et une morale.

Faire comme à Givors, c'est d'être solidaire comme l'ont pu le démontrer les citoyens de notre ville à travers l'histoire.

Faire comme à Givors, c'est d'assumer ses actes ce qui n'est pas le cas de ce tract qui se cache derrière des pseudos.

Et, j'ose espérer que le tract de cet adjoint n'est pas financé avec des deniers publics et que du personnel municipal n'a pas participé à cette base besogne. Si c'est le cas, je souhaite que des sanctions soient prises.

Quand bien même je défends la liberté d'expression tout en ayant aucune méprise pour cette personne, je continuerai à combattre politiquement et publiquement contre toutes les formes de racisme ordinaire ou de discrimination, car je trouve ce tract un peu limite.

Alors, permettez-moi de faire une suggestion à cet adjoint, qu'il serait plus utile pour sa délégation que de perdre son temps avec ce genre d'écrit.

J'espère, Monsieur le maire, que si votre adjoint rassemble en lui toutes les qualités et les défauts qui font de nous des Givordins et marque notre identité avec ce territoire, j'espère qu'il aura le courage d'un Givordins d'assumer son erreur et de démissionner de son poste d'adjoint car son acte n'est pas digne d'un élu de la République.

Ce n'est pas une question de personne mais une question de principe éthique qu'il faut que nous abordions collectivement car ce n'est pas avec ce genre d'acte que l'on fait de la promotion du territoire. Je reste persuadé que l'on peut être soit même et faire ensemble.

Je me permets d'interpeller vos consciences et votre engagement politique à tous et je souhaite que l'ensemble des présidents de groupe s'exprime sur ce document fait par un élu du conseil et je demande à l'ensemble des conseillers de faire connaître leurs positions publiques pour ne pas tomber dans les travers d'une pratique politicienne singulièrement pathétique.

Et je demande qu'une motion de désapprobation publique soit faite par le conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers, mes salutations les meilleures.

Conseiller Municipal  
Mohamed Boudjellaba  
Pour Demain Givors